



## Paroisse Sainte-Marie en Presqu'île de Crozon

Église catholique en Finistère

### Compte rendu de la réunion de l'équipe d'animation pastorale (EAP)

Du : 26 octobre 2022

Présents : P. Tanneguy, P. Jean-Doret, Chrystelle, Bernard, Alain.  
Excusé(s) : Jeanine, Jean-Pierre.  
Absent(s) : -

Les points suivants ont été abordés :

1. La composition et le rôle de l'EAP ont été rappelés à partir du document diocésain « Orientations pour la vie et la mission des paroisses nouvelles » : elle est une équipe de réflexion, de coordination et de décisions pastorales. Sa fonction principale est de stimuler l'évangélisation, d'assurer la communion fraternelle. Elle élabore un projet pastoral missionnaire, tâche à laquelle nous nous attellerons le plus rapidement possible. Le père Tanneguy précise bien que les membres de l'EAP ne sont pas les représentants de tel ou tel clocher, mais que leur mission est transversale et qu'il s'agit de rassembler tous les fidèles de la paroisse, dans une forme de « tout pour tous ».
2. Le document diocésain cité ci-dessus prévoit la constitution de communautés chrétiennes locales (CCL) auprès de chaque clocher des grandes paroisses érigées en 2017. Dans le cas particulier de la paroisse de Crozon, avec seulement sept clochers et une configuration géographique favorable à des déplacements relativement rapides, l'EAP décide de ne pas créer de CCL.
3. Cependant, pour mieux appréhender les contraintes locales et fonctionnelles des diverses personnes engagées dans la vie paroissiale, le père Tanneguy propose qu'une fois par trimestre l'EAP s'élargisse à des compétences particulières en fonction de l'actualité paroissiale, fonctionnant ainsi comme conseil pastoral. Ces compétences particulières pourraient concerner :
  - Des représentants de(s) clocher(s),
  - Des membres des équipes chargées de la liturgie, des funérailles, de l'accueil,
  - Des représentants du secours catholique, de l'enseignement catholique,
  - Des représentants des groupes de prières,
  - Des aumôniers,
  - ...

4. Dans un premier temps, des assemblées générales seront organisées dans les églises de Camaret, de Crozon et de Telgruc. Elles auront lieu entre la Toussaint et Noël et se tiendront en principe un samedi de 15h30 à 17h00. Ce sera l'occasion pour les pères Tanneguy et Jean-Doret de se présenter ainsi que les membres de l'EAP disponibles ; mais aussi d'échanger avec les membres de l'Assemblée. Des questions écrites recueillies en début de séance seront ensuite tirées au sort, et il y sera répondu. Après une heure d'assemblée, le partage pourrait se poursuivre de manière plus informelle autour d'un verre de l'amitié.
5. La reprise de conférences en soirée a été évoquée, ainsi que la possibilité d'organiser des pique-niques au presbytère après la messe de 11h00 le dimanche, pique-nique qui serait suivi d'une conférence ou de la projection d'un film suivie d'un débat.
6. La proposition de Jeanne sur la réorganisation des messes en breton est acceptée. Celles-ci auront désormais lieu à Argol, présidée, en cas d'indisponibilité du père Job an Irien, par un prêtre bretonnant de Châteaulin. Celui-ci serait alors remplacé pour une messe dans sa paroisse par le père Tanneguy ou le père Jean-Doret. Le curé de Châteaulin a également donné son accord à cette proposition.
7. Le père Tanneguy donne ensuite aux membres de l'EAP les informations suivantes :
  - Deux adultes de la paroisse seront confirmés par notre évêque lors de la prochaine veillée de Pentecôte,
  - Deux réunions ont eu lieu, avec l'équipe de la pastorale des funérailles et celle des accueillantes : des exemplaires du compte rendu de ces réunions ont été remis aux membres de l'EAP,
  - L'évêque effectuera une visite pastorale dans la paroisse en novembre 2023, visite dont la préparation occasionnera probablement une forte charge de travail...
8. Les prochaines réunions de l'EAP auront lieu les  
23 novembre 2022,  
14 décembre 2022  
et 11 janvier 2023 de 18h00 à 19h30.

Le Curé,  
P. Tanneguy de Saint-Martin,

